



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROJET DE COMPTE-RENDU CSS LOGITIA du 4 novembre 2024

INTITULE	NOM	STATUT	PRESENT/EXCUSE/ ABSENT
collège administration			
Préfecture	Edwige DARRACQ Jordane ESTEBE	Secrétaire Générale Préfecture DCIAT	Présente Présente
SIDPC	Véronique DAVANT SALACROUX		Présente
SDIS	Ludovic MAILLETAS		Présent
DREAL	Jean ROGISTER		Présent
DREETS			
DDT	Pascal EYMARD		Présent
ARS	Le représentant	Titulaire	Excusé
collège collectivités			
Mairie de Montbartier	Jean-Claude RAYNAL Jean-Claude BALADIE		Présent Présent
Communauté de communes Garonne et Canal	Jean-Claude RAYNAL Guy DAIME		
Conseil Départemental Tarn et Garonne	Le président Alain BELLOC Dominique SARDEING Marie-Claude NEGRE Michel WEILL	Titulaire Titulaire Titulaire Suppléant Suppléant	Excusé
collège riverains			
DOUMERC PNEUS	Patrick DOUMERC Marc DELLABIANCE		
FNE	Alain POUGET Sabine MARTIN		
SNCF	Stéphane DECHAMBE Marc VAYSSIERE Jean-Pierre FERRER		
RFF	Géraldine CASSEZ Adeline SALICETO		
collège exploitants			
LOGITIA	Le représentant	Aurélie PROUET Vincent HEUZE Gilles GAZAGNES	Présente Présent Présent
Collège salariés			
LOGITIA	Le représentant		

ORDRE DU JOUR :

- 1) Validation du compte-rendu de la précédente CSS du 13 novembre 2023
- 2) Bilan 2023 de la société LOGITIA
- 3) Bilan 2023 de l'inspection des installations classées
- 4) Questions diverses

Ouverture de la séance à 14h10, sous la présidence de Mme Darracq, secrétaire générale de la préfecture de Montauban.

Un tour de table est réalisé et l'ordre du jour présenté.

1) Validation du compte-rendu de la précédente CSS du 13 novembre 2023

Le compte-rendu de la CSS du 13 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2) Bilan 2023 de la société LOGITIA

Mme la responsable sécurité de la société LOGITIA présente le bilan pour l'année 2023. La société appartient au groupe Arterris. Le site comprend 11 salariés à temps complet et 12 salariés supplémentaires en intérim pour les périodes de haute activité. Les formations habituelles ont été réalisées.

M. le maire de Montbartier souhaite connaître l'acronyme RIA.

La responsable sécurité de la société LOGITIA mentionne que RIA est le terme utilisé pour désigner un robinet d'incendie armé.

Les maîtrises des procédés et d'exploitation sont présentées, pour un investissement de 215 811 euros.

En janvier 2024, un exercice POI a été effectué, impliquant un départ de feu dans le local de charge de l'ancien bâtiment suite à un échauffement d'une prise chargeur.

Le 22 avril 2024, un exercice PPI a été effectué, portant sur un acte de malveillance commis par un agent intérimaire qui a mis le feu dans une cellule, entraînant une propagation rapide de l'incendie.

Mme la secrétaire générale souhaite connaître les objectifs de l'exercice PPI.

La représentante du SIDPC mentionne que l'exercice PPI était un exercice interne de coordination. Les objectifs ont permis de tester les moyens d'alerte, d'évaluer la coordination et la communication de l'ensemble des acteurs ainsi que de la mise en œuvre du PPI. La difficulté de réaliser un exercice théorique sur le site avait été soulignée par le SDIS.

Mme la responsable sécurité de la société LOGITIA souhaite savoir si un retour d'expérience leur sera communiqué.

Mme la représentante du SIDPC répond positivement.

M. l'inspecteur de la DREAL précise que les appels ont porté sur l'état des stocks.

En décembre 2023, les émulseurs fluorés ont été remplacés par des émulseurs non fluorés. La cuve contenant l'émulseur a été, également, remplacée.

M. le maire de Montbartier souhaite connaître la raison de ces remplacements.

Mme la responsable sécurité de la société LOGITIA explique qu'il s'agit d'une mise en conformité avec la réglementation sur les PFAS.

M. l'inspecteur de la DREAL ajoute que les PFAS sont des polluants éternels, s'accumulant dans l'environnement.

Mme la responsable sécurité de la société LOGITIA indique que la notice de réexamen quinquennal a été mise à jour et communiquée en juin 2024.

Les visites sur site et audits sont présentés, dont une visite des services de la DREAL.

Un accident de trajet est à noter pour l'année 2023. Aucune plainte environnementale n'est à déclarer.

Une défaillance de l'équipement sur le système de détection (SSI) a été détectée le 22 décembre 2023. La situation a été rétablie le lendemain.

Le programme des objectifs de l'année 2023 et de l'année en cours est présenté.

Mme la secrétaire générale remercie pour la présentation et demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque n'est soulevée.

3) Bilan 2023 de l'inspection des installations classées

M. l'inspecteur de la DREAL présente la visite d'inspection du 7 juin 2023, basée sur une action nationale sur le stockage des liquides inflammables. Aucune suite administrative n'est à noter. Les contrôles réalisés ont montré une bonne connaissance et une bonne application de la réglementation en vigueur.

Les travaux permettant de répondre aux exigences de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 22 octobre 2022 ont été réalisés et celle-ci a été levée.

Le 9 octobre 2023, la société LOGITIA a transmis un rapport à connaissance relatif au changement de la technologie d'injection eau/émulseur. L'installation de FIREDOS nécessitait un arrêt de 25 jours. Une autorisation a été demandée pour cela. Un courrier préfectoral a été envoyé à l'exploitant le 1^{er} décembre 2023, précisant de suivre les recommandations du SDIS. Les mesures compensatoires ont été mises en place.

Le réexamen quinquennal a été transmis le 1^{er} juillet 2024. Le dossier est en cours d'instruction.

Mme la secrétaire générale remercie pour la présentation et demande s'il y a des remarques.

M. le maire de Montbartier souhaite savoir si des exercices sont prévus prochainement.

M. l'inspecteur de la DREAL indique qu'un site Seveso seuil haut est inspecté au minimum, une fois par an. Une action nationale est en cours, concernant la réalisation d'exercice POI inopiné.

4) Questions diverses

Mme la responsable sécurité de la société LOGITIA souhaite savoir si un exercice PPI va être réalisé ; le dernier datant de 2019.

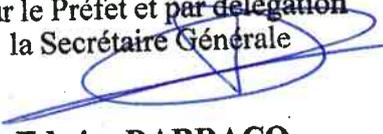
Il est rapporté par la représentante du SIDPC que les exercices PPI ont pris du retard en raison de la période COVID.

Mme la secrétaire générale remercie l'ensemble des membres ainsi que la société LOGITIA pour leur transparence et le suivi de leur site.

La séance est levée à 14h40.

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
la Secrétaire Générale


Edwige DARRACQ

Pour le Président et par délégation
la Secrétaire Générale

Edwige DARRACQ